

# LA QUALITE DE L'AIR GUINGAMP-PAIMPOL AGGLOMERATION



## Bilan territorial 2018

### L'EDITO



Ce fascicule dresse un état des lieux de la qualité de l'air sur votre territoire pour l'année 2018. Il s'agit d'un bilan local des polluants à effets sanitaires, non seulement destiné aux décideurs et à leurs conseillers techniques mais également aux citoyens afin de les informer sur l'air qu'ils respirent.

Ce bilan s'articule autour des **trois composantes de notre observatoire régional** dont la mission est la surveillance de la qualité de l'air, confiée par le Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire (MTES). **Notre réseau de mesures des polluants**, opérationnel depuis plus de 30 ans, est complété par les données issues d'études ponctuelles. **L'inventaire des émissions de polluants par secteur**, à l'échelle de la commune permet de suivre l'évolution des rejets dans l'atmosphère depuis une dizaine d'années maintenant. Enfin, la mise en œuvre **des outils numériques de modélisation tend à caractériser la pollution** nous affectant au jour le jour.

Le soutien apporté par votre territoire à la surveillance de la qualité de l'air, contribue à **adapter et à améliorer ce dispositif de mesures et d'évaluation des polluants**, à aider le **développement de nouveaux projets** sur votre territoire et à apporter des **informations sur la qualité de l'air au plus grand nombre**.

L'équipe d'Air Breizh vous souhaite une bonne lecture !



Crédit photo : Bruno Torruba

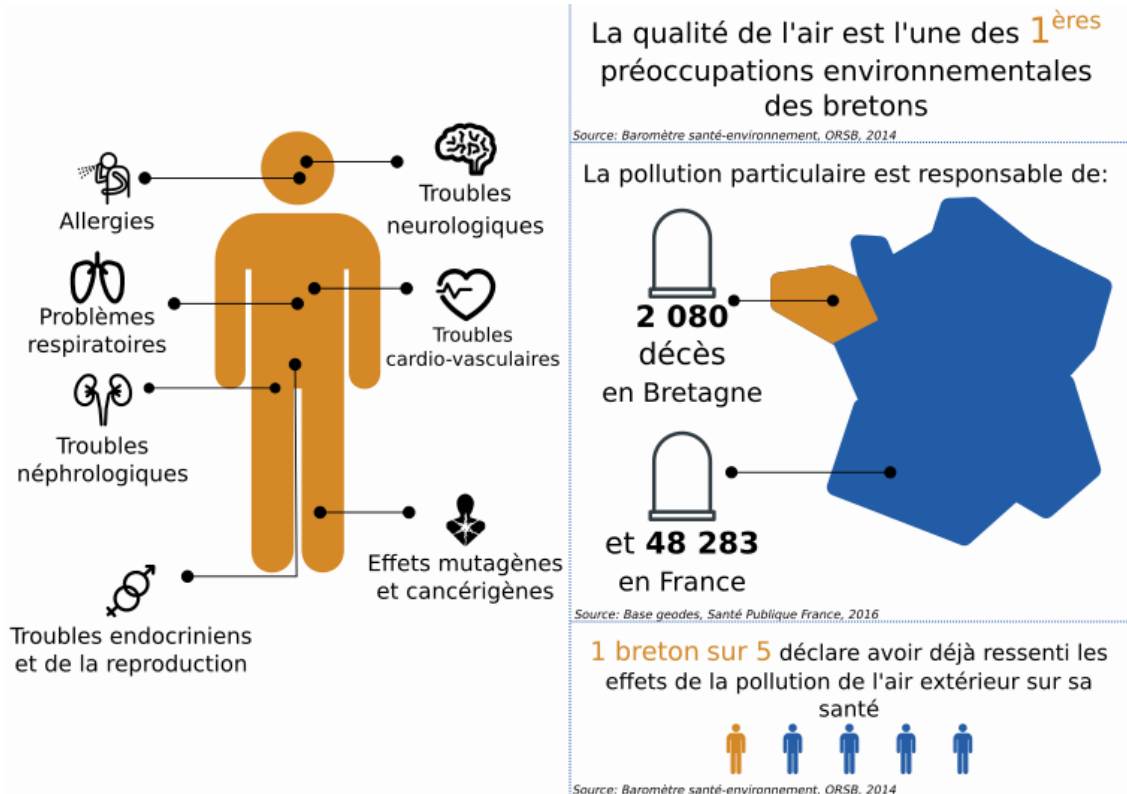


Crédit photo : Bruno Torruba

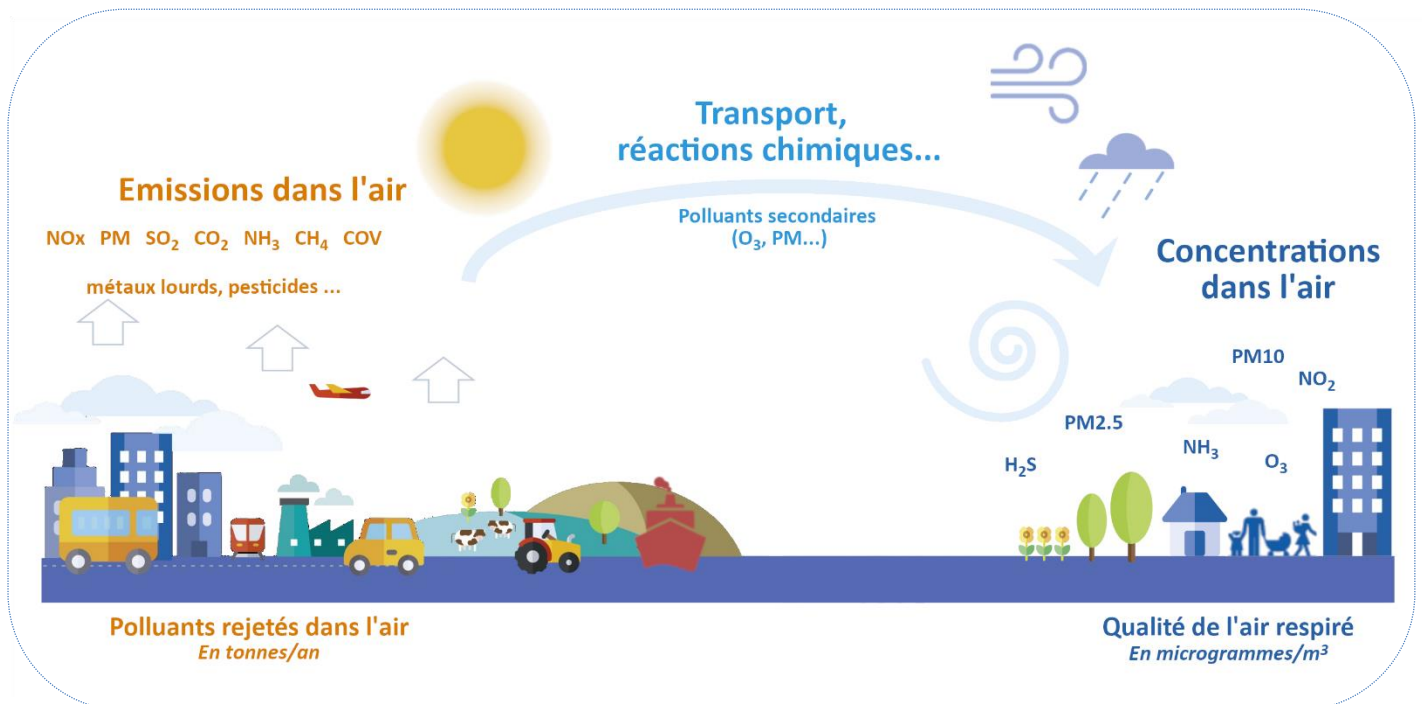
# Air & Santé

Responsable de **7 millions de décès prématurés dans le monde**, de **500 000 en Europe** et de plus de **48 000 en France** chaque année, la **pollution de l'air** est à l'origine de différents troubles susceptibles d'altérer notre santé à court, moyen ou long terme.

## Les effets sanitaires liés à la pollution de l'air



## Des émissions aux concentrations



# D'où vient la pollution sur le territoire ?

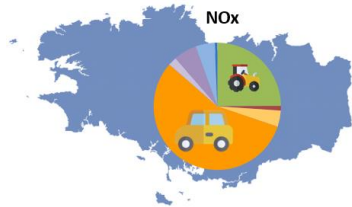
## Zoom sur les émissions de 4 polluants

(en 2016)

- AGRICULTURE
- DECHETS
- AUTRES TRANSPORTS
- TRANSPORT ROUTIER
- TERTIAIRE
- RESIDENTIEL
- INDUSTRIE HORS ENERGIE
- INDUSTRIE BRANCHE ENERGIE

### Oxydes d'azote

NOx (t) : 1 218



En Bretagne



Sur le territoire

### Particules fines diamètre < 10 µm

PM10 (t) : 598



Sur le territoire



En Bretagne

### Particules fines diamètre < 2.5 µm

PM2.5 (t) : 263

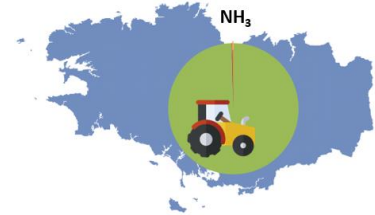


PM2.5



### Ammoniac

NH3 (t) : 4 496

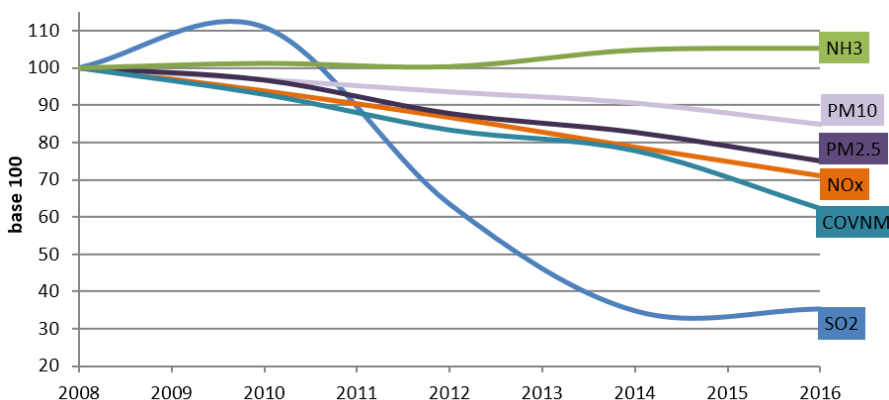


NH3

Répartition des émissions atmosphériques sur le territoire de Guingamp-Paimpol Agglomération et en Bretagne [Source : Inventaire des émissions d'Air Breizh v3 en 2016]

En 2016, les principales sources émettrices sur le territoire de Guingamp-Paimpol Agglomération sont **l'agriculture, les transports routiers et le résidentiel**. Les émissions d'**oxydes d'azote (NOx)** sont issues des secteurs des **transports routiers (42%)** et de **l'agriculture (40%)**. **L'agriculture est le premier émetteur d'ammoniac (> 99%)** et de **particules PM10 (57%)**. Le **résidentiel** est à l'origine de la plus grande part des émissions de **particules PM2.5 (41%)**, notamment avec l'utilisation du chauffage au bois.

## Evolution des émissions entre 2008 et 2016 de Guingamp-Paimpol Agglomération

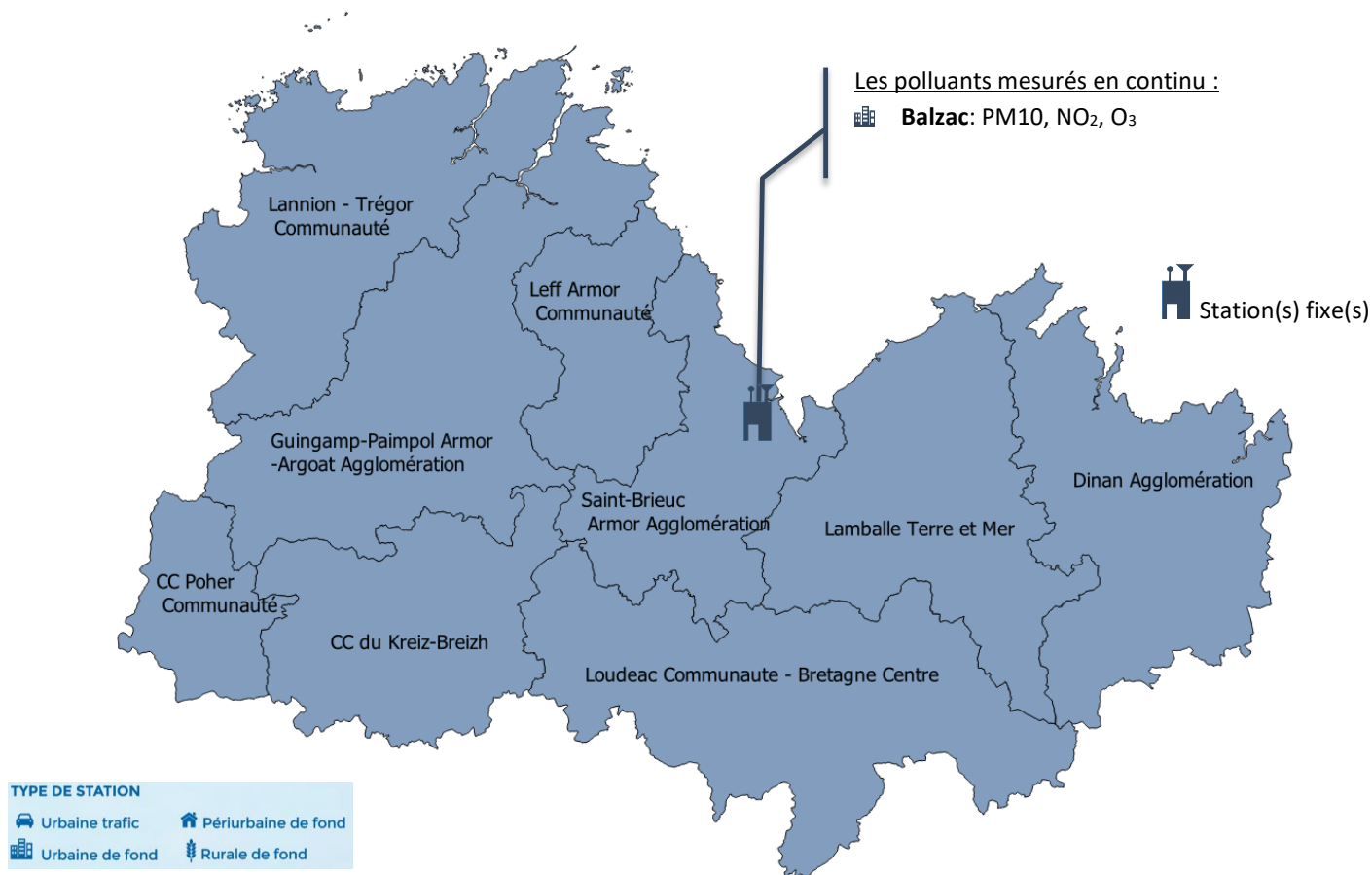


Entre 2008 et 2016 les **émissions de polluants** sont globalement **en diminution** excepté pour l'ammoniac.

Le dioxyde de soufre (SO<sub>2</sub>) est le polluant qui présente la plus forte baisse. Le recul de l'usage du fioul et la baisse de la teneur en soufre dans les combustibles fossiles peuvent expliquer cette tendance.

Source : Inventaire des émissions d'Air Breizh v3

# Quelle surveillance sur mon territoire ?



La station la plus proche est celle de St Brieuc (Balzac). Il s'agit d'une station urbaine de fond. Une autre station de type rural de fond est en cours de création sur le territoire de Loudéac Communauté – Bretagne Centre. Le lancement des mesures est prévu pour début 2020.

## Retour sur les épisodes de pollution

... en Bretagne en 2018



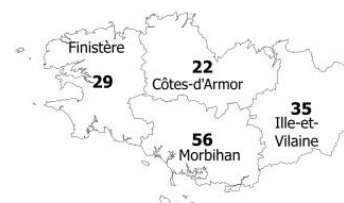
### Niveau déclenché :

- Pas d'épisode de pollution
- Information et recommandation (IR)
- Alerte sur persistance
- Alerte

### Date de l'épisode

- Polluants concernés :
- PM10 : Particules fines < 10 µm
  - NO<sub>2</sub> : Dioxyde d'azote
  - O<sub>3</sub> : Ozone

### Bretagne (BZH)



**Un seul épisode** de pollution particulaire de 2 jours consécutifs du 22 au 23 février 2018 pour les départements des Côtes-d'Armor, de l'Ille-et-Vilaine et du Morbihan. Les particules fines à l'origine de cet épisode étaient composées majoritairement de particules secondaires, formées à partir d'ammoniac et d'oxydes d'azote.

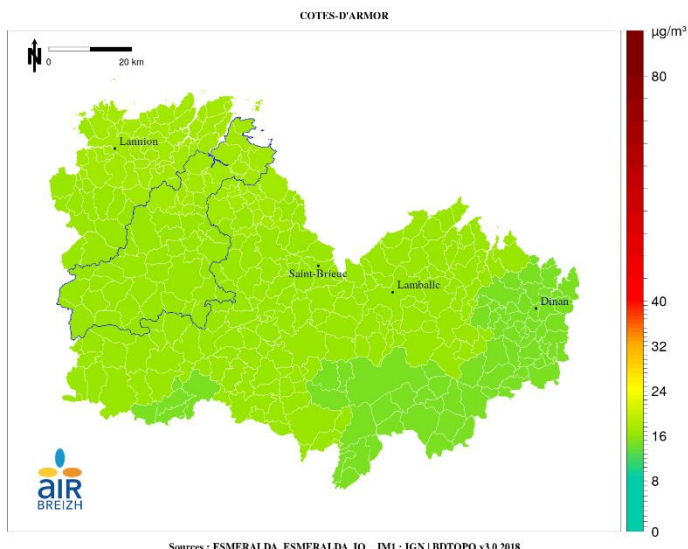


# Quelle qualité de l'air en 2018 ?

## La pollution chronique par la modélisation

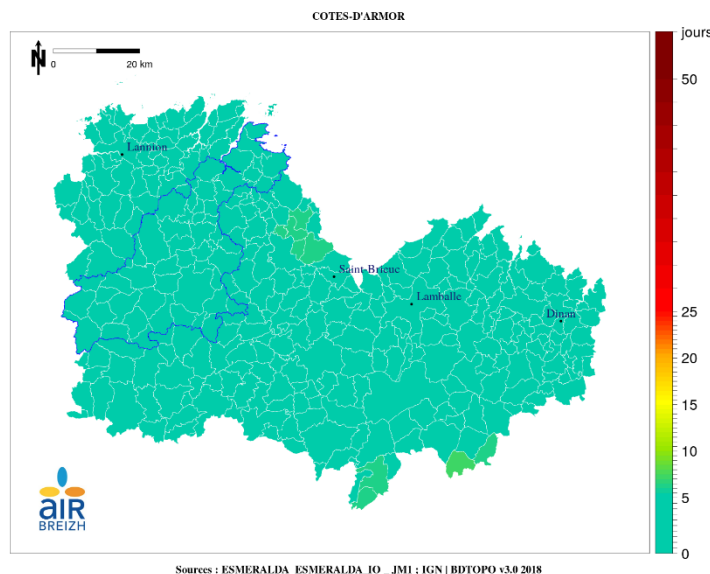
### Particules fines PM10

Concentration moyenne annuelle  
(Valeur limite réglementaire = 40  $\mu\text{g}/\text{m}^3$ )



### Ozone ( $\text{O}_3$ )

Nombre de jours de dépassement  
de l'objectif à long terme (OLT)  
(OLT = 120  $\mu\text{g}/\text{m}^3$  en moyenne glissante sur 8h)



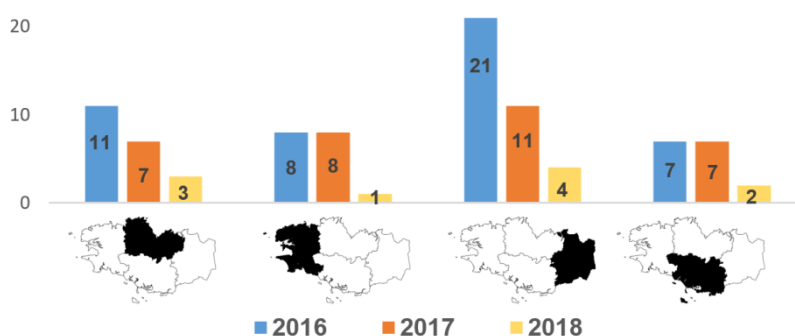
La répartition des niveaux de PM10 est homogène sur le territoire. Les concentrations modélisées sont inférieures à la valeur limite annuelle réglementaire. **Des épisodes de pollution ponctuels peuvent cependant survenir.**

**L'objectif à long terme de l'ozone n'est pas respecté sur l'ensemble de l'agglomération, avec jusqu'à 6 jours de dépassements modélisés en 2018.**

## ...et depuis 2016

Depuis 2016, la **diminution du nombre de jours avec un épisode de pollution** est notable au niveau de chaque département breton. Il y a eu peu d'épisodes enregistrés en 2018, en raison des conditions météorologiques hivernales globalement clémentes et dispersives. Cette évolution n'annonce pas une tendance puisque les **conditions météorologiques** sont **déterminantes dans la survenue d'épisodes de pollution.**

Nombre de jours concernés par un épisode de pollution par département depuis 3 ans



⚠ À la mi-2019, il y a déjà eu plus d'épisodes qu'en 2018.

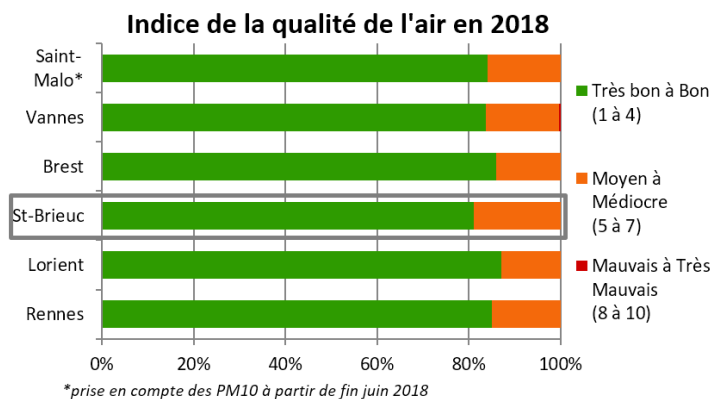
La vitesse et direction du vent, la température, le rayonnement solaire sont des paramètres qui impactent le transport, la transformation, la dispersion ou l'accumulation des polluants rejetés dans l'atmosphère.

# Quelle qualité de l'air en 2018 ?

## L'indice de qualité de l'air

L'indice de qualité de l'air, compris entre 1 et 10, est calculé pour les agglomérations de plus de 100 000 habitants. En Bretagne, il est déterminé à partir des concentrations de trois polluants : le dioxyde d'azote (NO<sub>2</sub>), l'ozone (O<sub>3</sub>) et les PM10. À chaque polluant correspond un sous-indice calculé à partir des concentrations mesurées. Ces sous-indices sont calculés à partir des maxima horaires pour le NO<sub>2</sub> et l'O<sub>3</sub> et des moyennes journalières pour les PM10. L'indice retenu est le plus élevé des sous-indices considérés.

À défaut de station de mesures sur le territoire, les données présentées sur cette page sont celles de la station urbaine de fond de St-Brieuc.



**295 jours « bon à très bon »**  
(dont 13 jours très bon)

C'est la période de mai à juillet qui a présenté le plus d'indices moyens à médiocres avec comme polluant déterminant : l'ozone.

## La comparaison aux valeurs réglementaires

Polluants	Respect des valeurs réglementaires ANNUELLES		Episodes de pollution PONCTUELLE	Commentaires
	Sur le département*	Sur la région		
Dioxyde d'azote (NO <sub>2</sub> )	✓	✓	non	Pas de dépassement ponctuel du seuil d'information
Particules PM10	✓	✓	oui	Quelques déclenchements de la procédure d'information et d'alerte sur persistance
Particules PM2.5	nm	✓	nc	
Ozone (O <sub>3</sub> )	✗ <sub>OLT</sub>	✗ <sub>OLT</sub>	non	Pas de dépassement ponctuel du seuil d'information

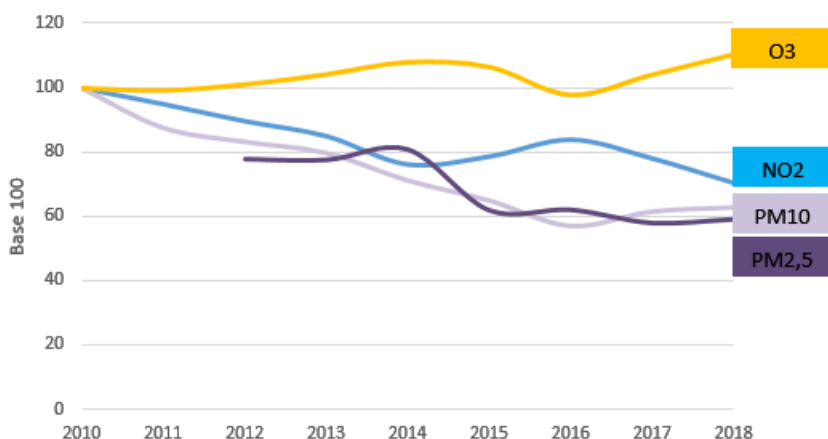
\*D'après les mesures sur la station de St-Brieuc

✓ : valeurs réglementaires respectées - ✗ : valeurs réglementaires non respectées  
OLT : Objectif à Long Terme

nc : polluant non concerné par les mesures d'urgence lors d'épisodes de pollution – nm : polluant non mesuré

En 2018, les valeurs réglementaires annuelles ont été respectées par la station de mesures de St-Brieuc, hormis l'objectif à long terme pour l'O<sub>3</sub> (protection de la santé humaine et de la végétation). Ce constat est identique pour la région Bretagne. Notons la survenue d'épisodes de pollution en 2018 pour les PM10 qui ont touché l'ensemble du département. En ce qui concerne les PM2.5, elles ne sont pas mesurées à St-Brieuc.

## L'évolution des concentrations annuelles depuis 2010 en Bretagne

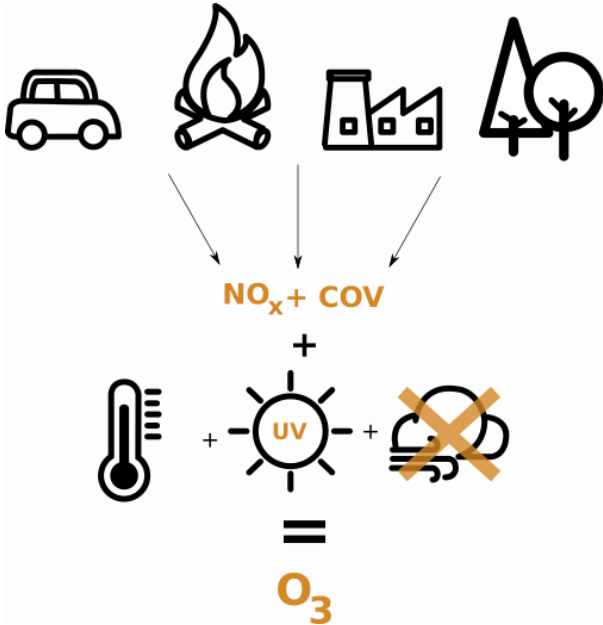


Les concentrations de fond en Bretagne marquent globalement une diminution depuis près de 10 ans.

Seule exception toutefois l'ozone, pour lequel les niveaux restent assez stables, avec de légères variations inter-annuelles (+/- 10 %), liées aux conditions météorologiques plus au moins favorables à sa formation.

# Zoom sur un polluant...

L'**Ozone** est un **polluant secondaire**, non émis directement par les activités humaines mais qui se forme à partir des émissions de **NOx** et **COV** sous l'effet du **rayonnement solaire** et de la chaleur.



## A la ville comme à la campagne



- À proximité **des grands axes routiers**, des **niveaux moindres**.



- En **zones littorales**, des **concentrations nocturnes** parfois plus élevées.

## L'été, en période de canicule



- Lors des **situations anticycloniques**, stables (absence de vent), **ensoleillées et chaudes**.



- Des **concentrations minimales** en début de **matinée** et **maximales l'après-midi** (aux heures les plus chaudes).

## Des effets sur la Santé et sur l'Environnement



- Favorisant les **crises d'asthme**, il provoque **toux, altérations pulmonaires et irritations oculaires**.



- Peut altérer le rendement des **cultures** et contribue au **réchauffement climatique**.

# Les bons gestes citoyens

## Par les déplacements



En privilégiant les **déplacements actifs**



En prenant les **transports collectifs**



En pratiquant le **co-voiturage**

## À l'intérieur



En **aérant** quotidiennement **2 fois/jour**



En **limitant la température intérieure** à **19/20°C** et en **entretenant les appareils de chauffage** et de combustion



En évitant le **tabagisme** et l'utilisation des **parfums d'ambiance** et en privilégiant les **produits ménagers** et de **bricolage les moins émissifs** (étiquettes, labels...)

## À l'extérieur



En respectant l'interdiction de **brûler les déchets verts** et en favorisant le **compostage**



Fédération des associations  
de surveillance de la  
qualité de l'air



Agrément du ministère en charge de  
l'Environnement pour la surveillance  
de la qualité de l'air en Bretagne

## Nos missions



### Mesurer

et prévoir les niveaux  
de la qualité de l'air  
au regard des seuils  
réglementaires.



### Informer

les services de l'état,  
nos adhérents et le  
public sur la qualité  
de l'air en Bretagne.



### Etudier

et évaluer la pollution  
atmosphérique liée  
aux différentes  
activités.



### Sensibiliser

pour accompagner  
la mise en place de  
modifications de  
comportements.

<https://www.airbreizh.asso.fr/>

3 rue du Bosphore – Tour Alma 8<sup>ème</sup> étage – 35200 Rennes

